

ANNEXE D

Les deux-roues motorisés

I – Les cyclomoteurs

Dans ce document, le terme cyclomoteur regroupe les deux-roues motorisés (scooters inclus) dont la cylindrée est inférieure à 50 cm³

II – Les motocyclettes

Le terme motocyclettes (ou motos) regroupe les deux-roues motorisés (scooters inclus) dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³.

I – Les cyclomoteurs

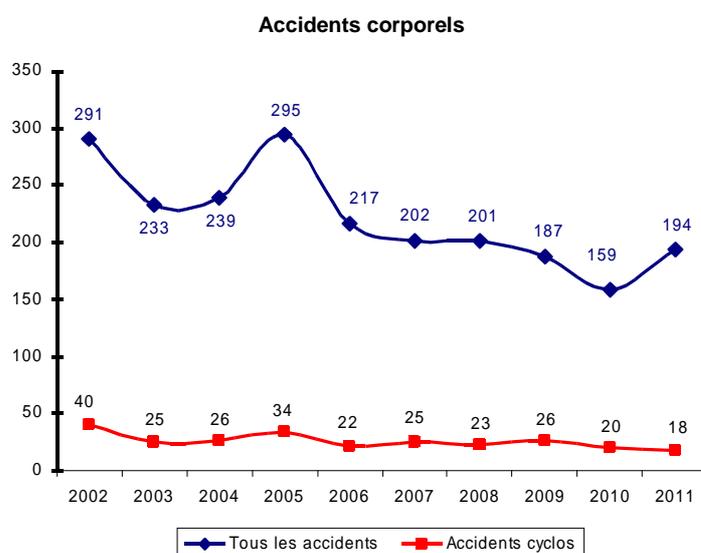
Sur la période 2007-2011, les cyclomotoristes sont impliqués dans 112 accidents corporels (soit 11,9 % des accidents) et 5 accidents mortels (soit 4% des accidents mortels).

Le bilan des victimes usagers de cyclomoteurs s'élève à 5 tués (soit 3,6 % des tués) et 119 blessés (soit 9,5 % des blessés), dont 76 hospitalisés plus de 24 heures.

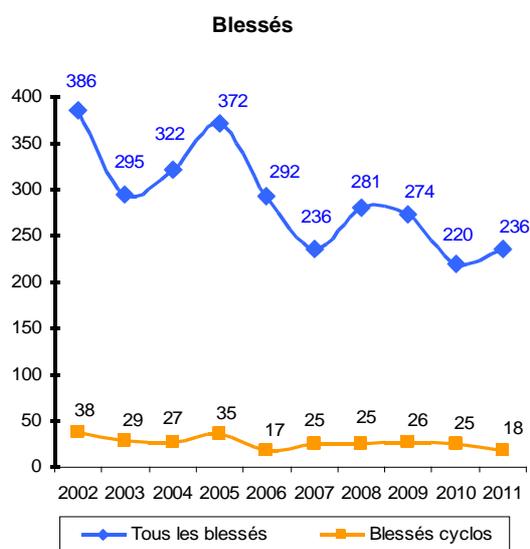
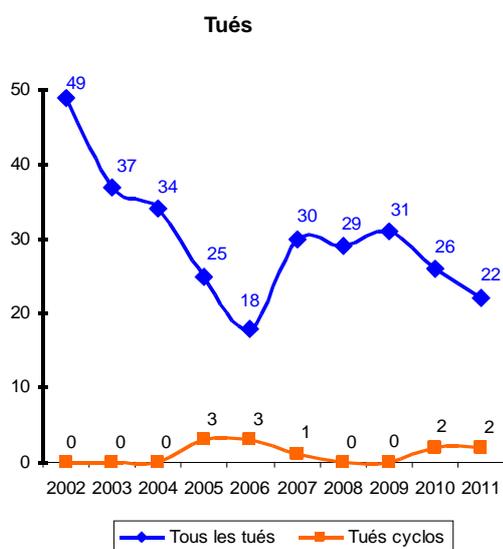
Les indicateurs dans le Gers sont inférieurs à ceux de Midi-Pyrénées et de la France métropolitaine :

- accidents corporels cyclos : 11,9 % Gers, 15,1% région MP, 17,9 % France
- tués cyclos : 3,6 % Gers, 5,5 % région MP, 6,6 % France
- blessés cyclos : 9,5 % Gers, 12,1% région MP, 14,5 % France.

Evolution de l'accidentalité des cyclomotoristes sur les 10 dernières années



On retrouve le pic de 2005 pour les accidents en cyclos. Pour les autres années, le nombre d'accidents est stable depuis 2003.

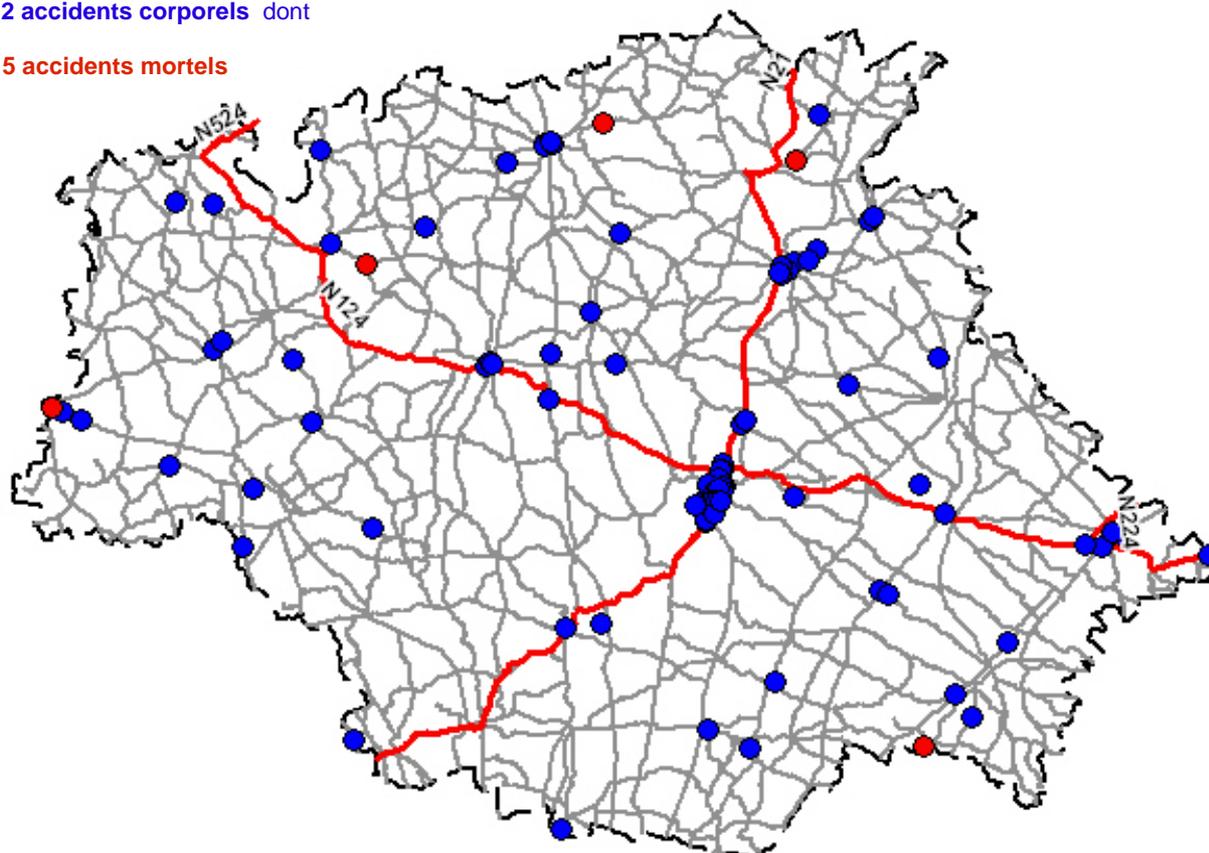


La courbe des blessés cyclomotoristes suit parfaitement la courbe des accidents en cyclomoteurs.

Localisation des accidents de cyclomoteurs sur la période 2007-2011

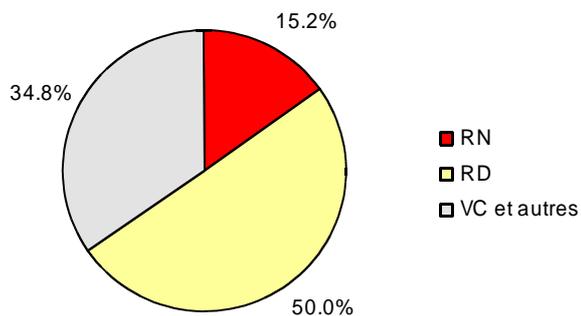
112 accidents corporels dont

5 accidents mortels

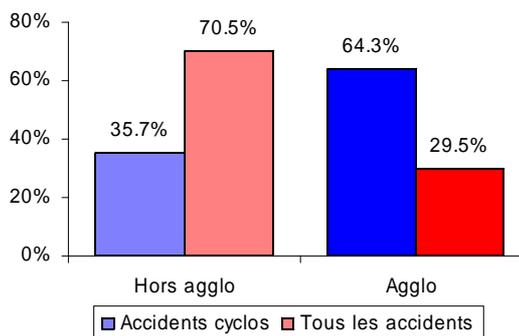


Les accidents de cyclomoteurs se concentrent principalement sur Auch (39 accidents soit 35 % des accidents corporels cyclos du département et 22 % des accidents corporels de la Commune). Les autres secteurs les plus touchés sont Fleurance-Urdens (7 accidents), Condom (6 accidents) et L'Isle-Jourdain (5 accidents).

Par type de réseaux



En / hors agglomération

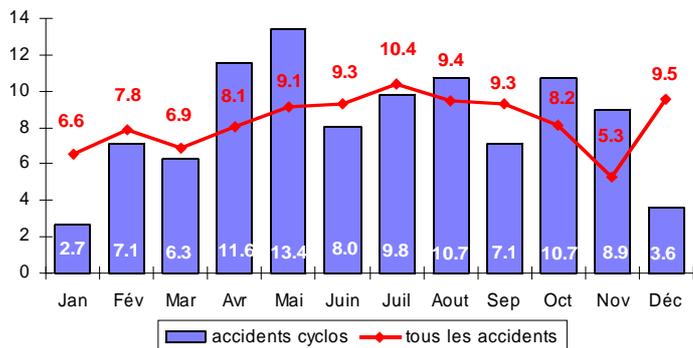


La répartition par type de réseaux des accidents cyclos diffère de celle de l'ensemble des accidents : plus d'accidents sur les voies communales, et moins sur les routes départementales et nationales.

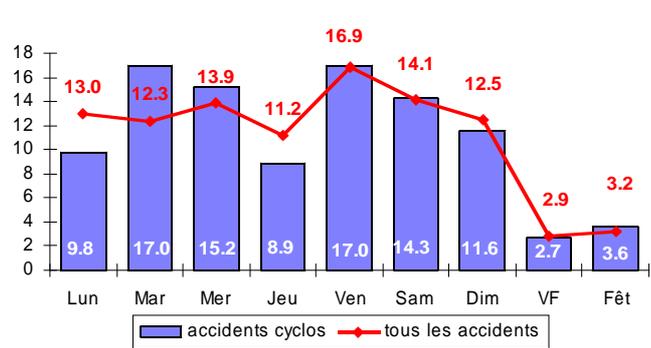
La répartition en ou hors agglomération des accidents de cyclos est inversée par rapport à celle l'ensemble des accidents. Près des deux tiers des accidents de cyclos se produisent en agglomération.

Répartition des accidents de cyclomoteurs dans le temps – période 2007-2011

Par mois (en %)

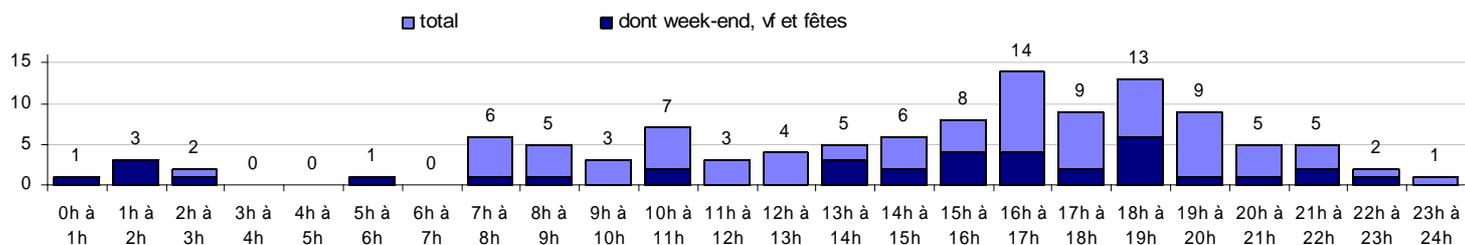


Par jour (en %)



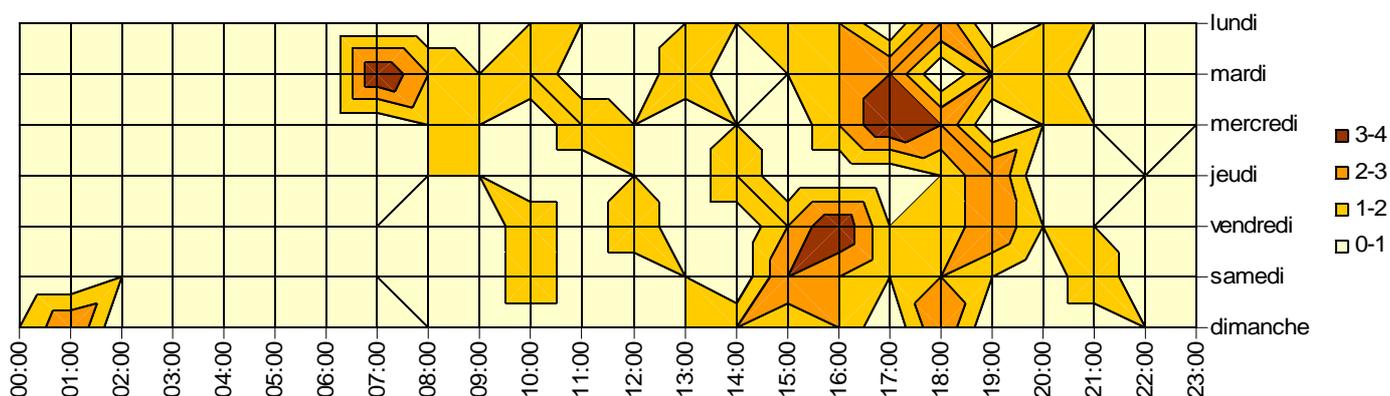
Les mois où l'on comptabilise le plus d'accidents de cyclos sont les mois d'avril et mai.
Les jours les plus accidentogènes pour les cyclos sont les mardis et vendredis.

Selon l'heure



Près de la moitié (47%) des accidents de cyclos se produisent entre 15 et 20 heures.
A noter, plus spécifiquement 2 pics : de 16 à 17 heures et de 18 à 19 heures.

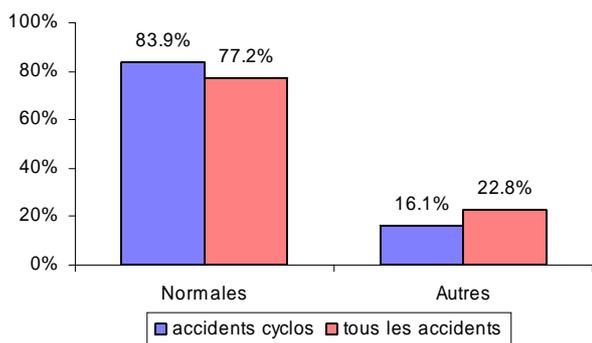
Selon les heures et jours



Le graphe ci-dessus fait ressortir plusieurs tranches horaires sensibles : les mardis de 6 h à 8 h, les mardis et mercredis entre 16 et 18 h et les vendredis et samedis entre 15 et 17 h.
A noter aussi, une tranche sensible la nuit : le dimanche matin entre minuit et 2 heures.

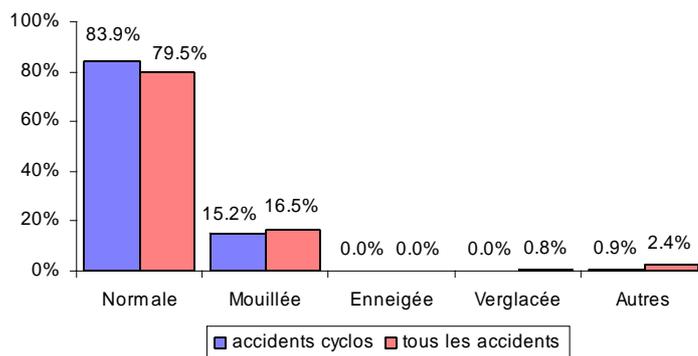
Répartition des accidents de cyclomoteurs suivant les circonstances

Selon les conditions atmosphériques



Autres = pluie, neige, grêle, brouillard, vent, tempête...

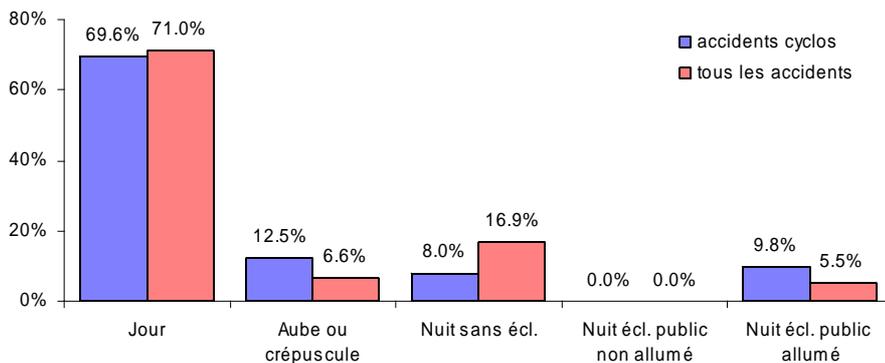
Selon l'état de la surface



Autres = flaques, inondée, boue, corps gras/huile, ...

Les accidents de cyclos se produisent à 84 % sous des conditions atmosphériques normales et sur routes sèches ; taux légèrement supérieurs à ceux de l'accidentologie générale.

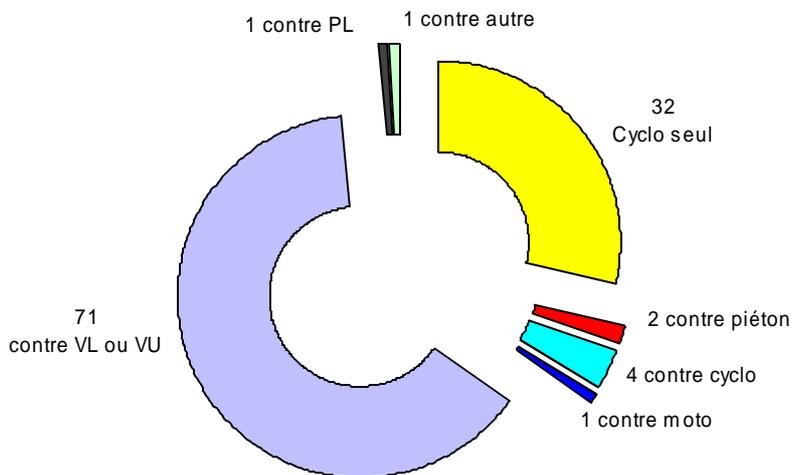
Selon la luminosité



La majorité des accidents de cyclos a lieu le jour.

Les antagonistes des cyclomoteurs dans les accidents corporels

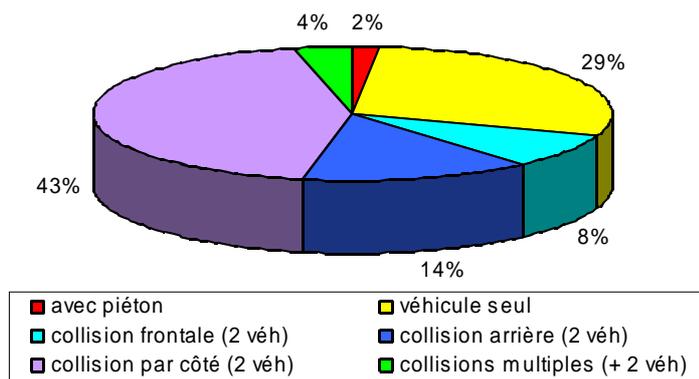
en nombre d'accidents :



Dans près des deux tiers des accidents (63 %), il y a eu conflit entre le cyclo et un véhicule léger ou utilitaire.

Dans 29 % des accidents, aucun tiers n'est impliqué.

Les types de collision des accidents de cyclomoteurs



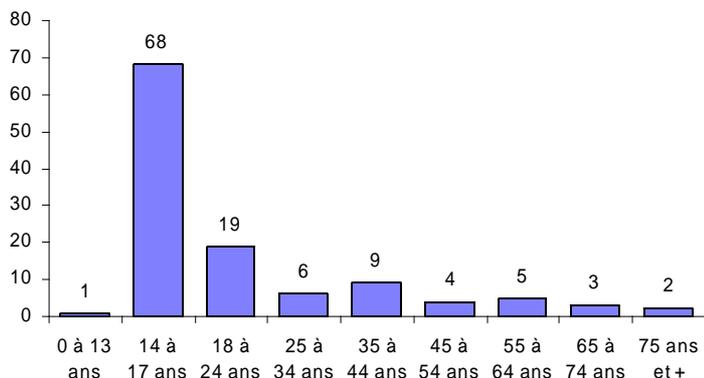
A noter, une forte proportion (43%) de collisions par le côté.

Collisions contre obstacles fixes

19 accidents corporels (soit 17% des accidents cyclos) se sont produits contre obstacles fixes, dont 5 contre bordures de trottoirs ou îlots, 4 contre talus, fossé, paroi rocheuse, 3 contre arbre et 1 contre glissières. Aucun accident n'a été mortel. 10 accidents ont eu lieu en agglomération.

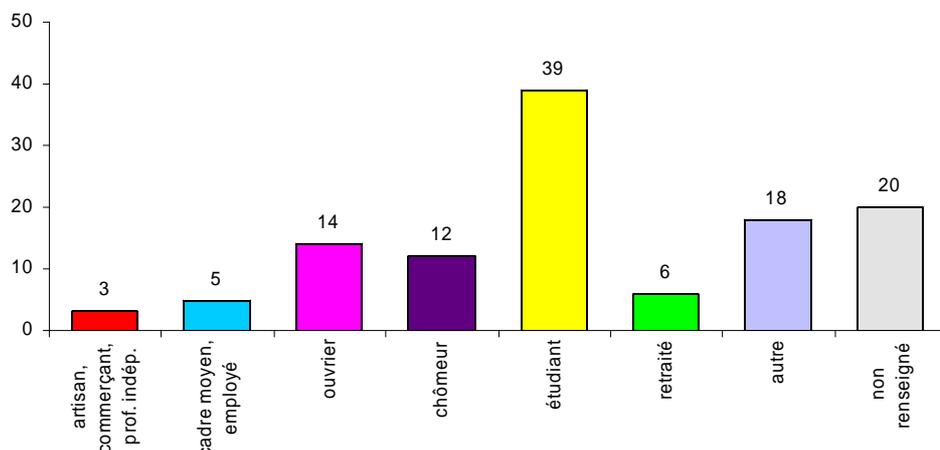
Répartition des 117 conducteurs cyclos impliqués dans un accident corporel

Suivant l'âge



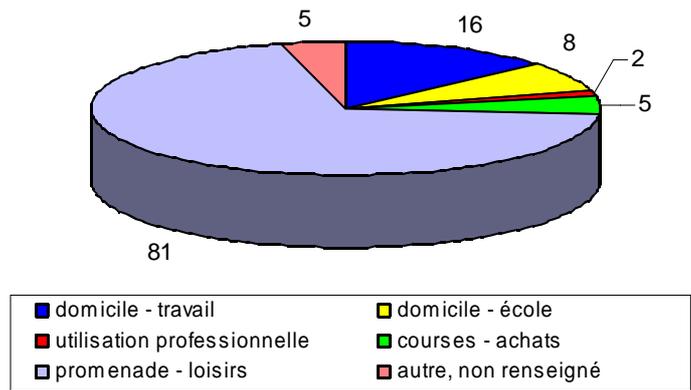
Un quart des conducteurs de cyclomoteurs impliqués dans un accident corporel sont âgés de 25 ans ou plus.

Suivant la catégorie socio-professionnelle



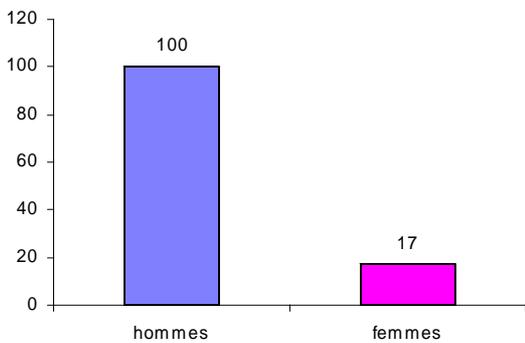
Un tiers des conducteurs de cyclomoteurs impliqués dans un accident corporel est un étudiant, lycéen ou collégien.

Suivant le type de trajet



La grande majorité (70 %) des accidents se produit sur un trajet promenade – loisirs.
 A noter cependant que, 2 accidents sur 10 ont lieu sur le trajet domicile – école ou domicile - travail.

Hommes / femmes

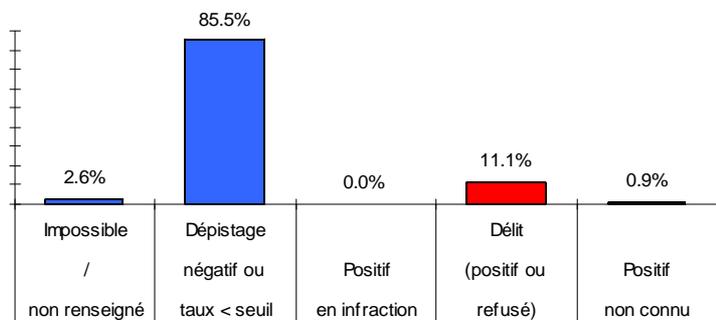


Les hommes représentent 85 % des conducteurs de cyclos impliqués dans un accident corporel.

Suivant la responsabilité présumée

Dans 65 % des accidents corporels impliquant un cyclomoteur, la responsabilité présumée a été imputée au cyclomotoriste.
 Dans les accidents avec tiers, la responsabilité présumée du conducteur du cyclo s'élève à 57,6 % des accidents.

Suivant l'alcoolémie



12 % des conducteurs de cyclomoteur impliqués dans un accident avaient une alcoolémie positive. Pratiquement tous ces conducteurs étaient en délit (taux > à 0,80 g/l).

La moitié des conducteurs de cyclo contrôlés en délit étaient âgés de 18 à 29 ans ; l'autre moitié de 30 à 56 ans.

II – Les motocyclettes

Sur la période 2007-2011, les conducteurs de motos sont impliqués dans 128 accidents corporels (soit 13,6 % des accidents) et 9 accidents mortels (soit 7,2 % des accidents mortels).

Le bilan des victimes usagers de motos s'élève à 9 tués (soit 6,5 % des tués) et 131 blessés (soit 10,5 % des blessés), dont 101 hospitalisés plus de 24 heures.

Les indicateurs du Gers sont inférieurs à ceux de Midi-Pyrénées et de la France métropolitaine :

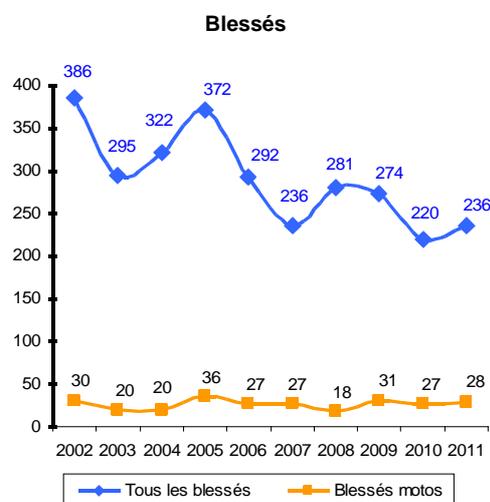
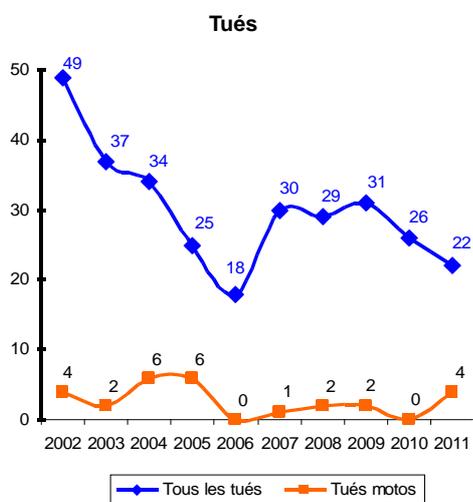
- accidents corporels motos : 13,6 % Gers, 19,2 % région MP, 23,0 % France
- tués motos : 6,5 % Gers, 13,1 % région MP, 18,8 % France
- blessés motos : 10,5 % Gers, 14,5 % région MP, 18,0 % France.

Les 125 cm³ : Dans le Gers, sur la période 2007-2011, les 125cm³ sont impliquées dans 27 accidents corporels (soit 21% des accidents motos) et 1 accident mortel. Le bilan des victimes usagers de 125 cm³ s'élève à 1 tué et 27 blessés.

Evolution de l'accidentalité des motocyclistes sur les 10 dernières années



On retrouve le pic de 2005 pour les accidents en motos. Depuis 2006, le nombre d'accidents motos est stable, à l'exception d'un creux en 2008

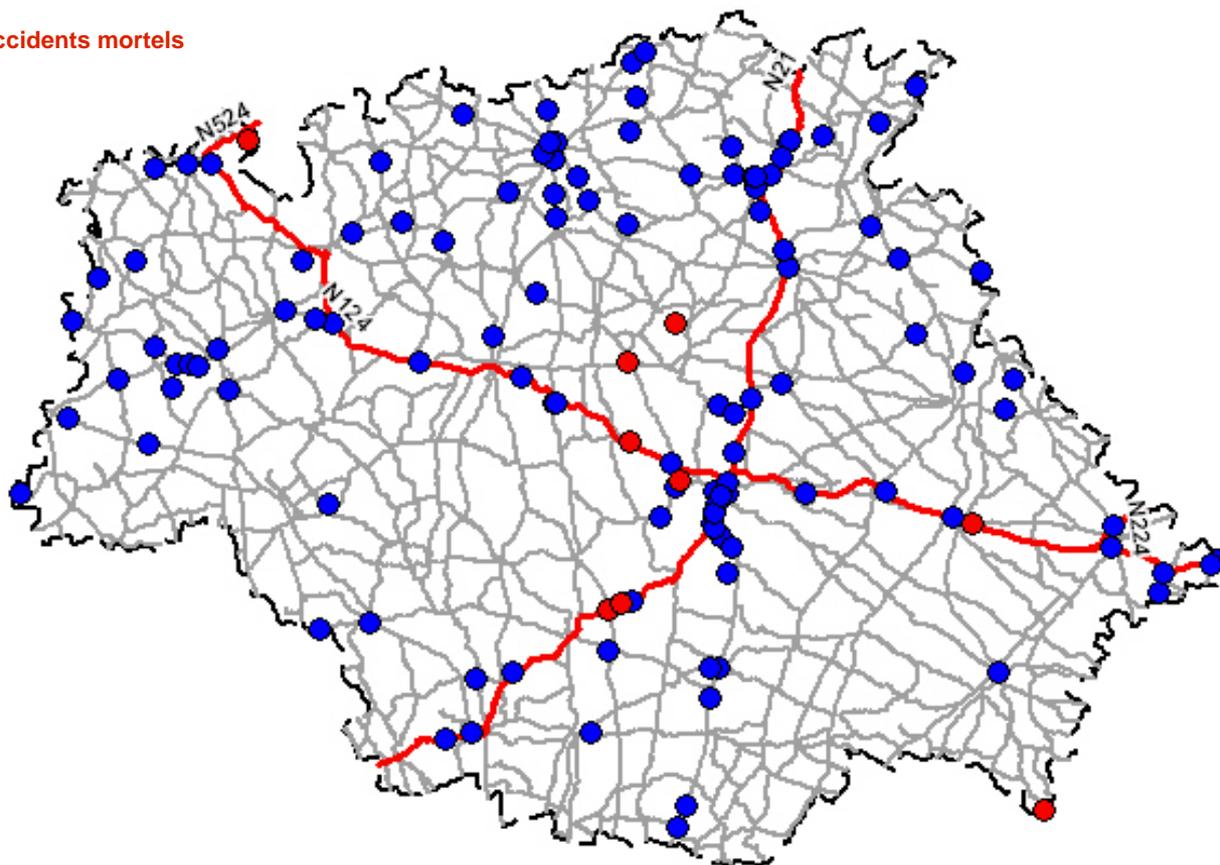


A noter 2 années particulièrement meurtrières pour les motocyclistes : 2004 et 2005.
La courbe des blessés en motos suit parfaitement la courbe des accidents motos.

Localisation des accidents de motos sur la période 2007-2011

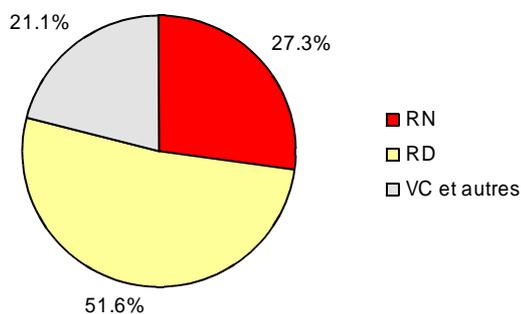
128 accidents corporels dont

9 accidents mortels

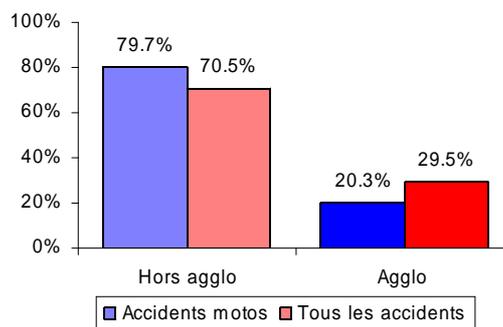


Les accidents de motos se concentrent principalement sur Auch - Pavie et au Nord du département à Lectoure et Condom.

Par type de réseaux



En / hors agglomération

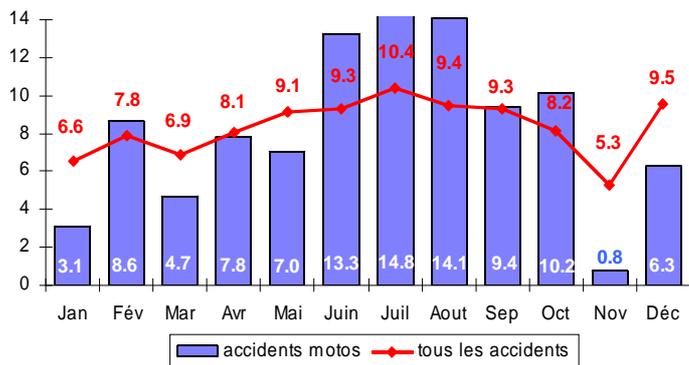


La répartition par type de réseaux des accidents motos est légèrement différente de celle de l'ensemble des accidents : plus d'accidents sur les routes nationales (+ 3,9 points), et moins sur les routes départementales(- 5,6 points).

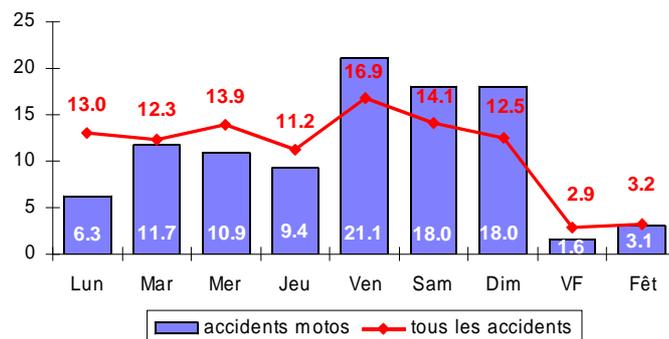
Près de 80 % des accidents de motos se produisent hors agglomération.

Répartition des accidents de motos dans le temps – période 2007-2011

Par mois (en %)



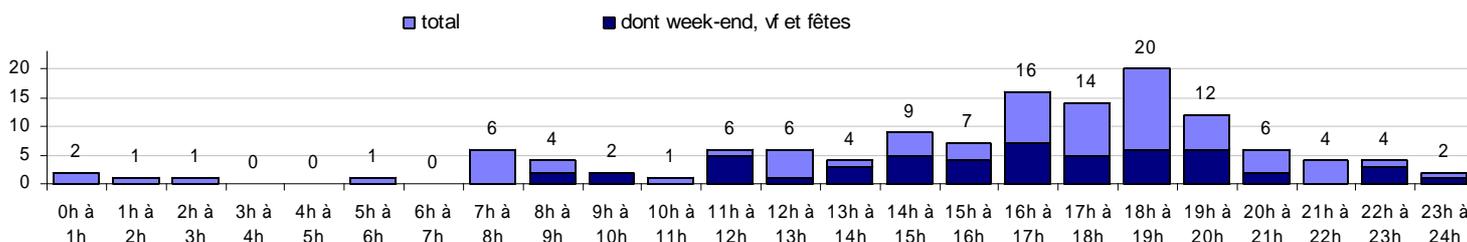
Par jour (en %)



La saison estivale est particulièrement accidentogène pour les motocyclistes. 42% des accidents motos ont lieu en juin, juillet ou août. A noter un creux en novembre.

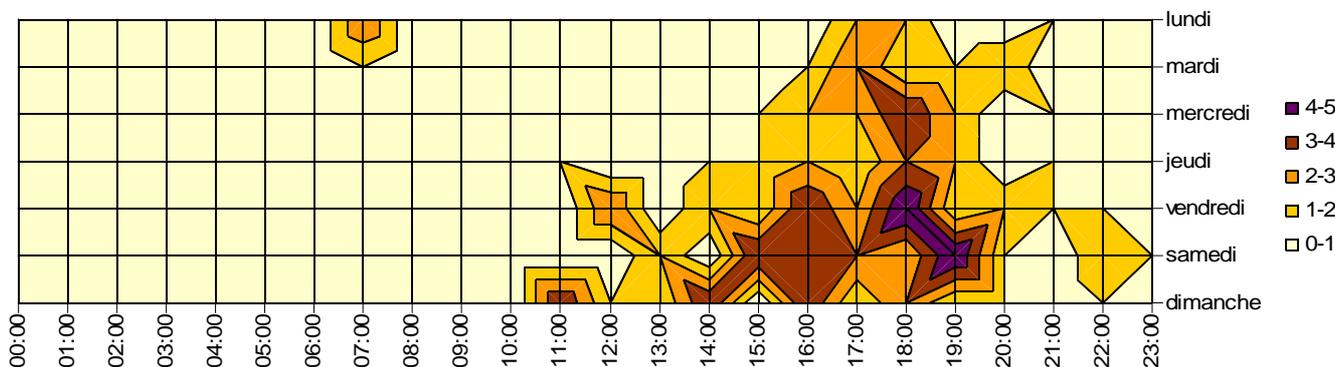
La fin de semaine est accidentogène pour les motocyclistes. 57% des accidents motos se produisent les vendredis, samedis ou dimanches. A noter un creux les lundis.

Selon l'heure



Près de la moitié des accidents de motos (48%) se produisent entre 16 et 20 heures. A noter, plus spécifiquement 1 pic : de 18 à 19 heures.

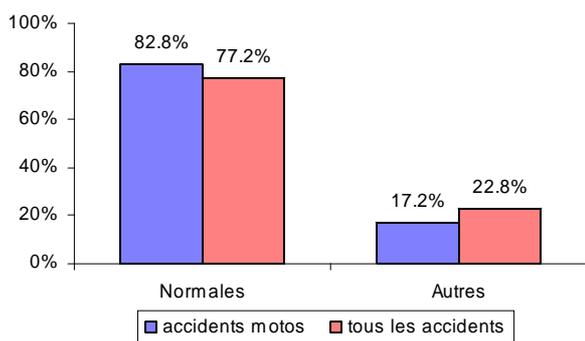
Selon les heures et jours



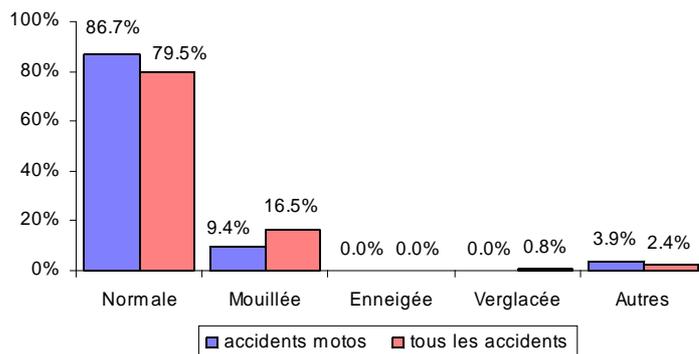
Le graphe ci-dessus fait ressortir plusieurs tranches horaires sensibles, notamment en fin de semaine : les vendredis de 15 à 19 h, les samedis de 15 h à 20 h et les dimanches vers 11h, puis vers 14 h et 16 h. A noter aussi, les mardis autour de 17 h et les mercredis et jeudis autour de 18 h.

Répartition des accidents de motos suivant les circonstances

Selon les conditions atmosphériques



Selon l'état de la surface

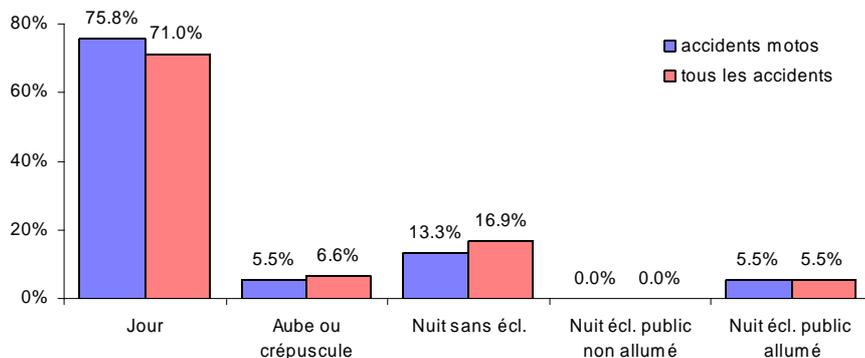


Autres = pluie, neige, grêle, brouillard, vent, tempête...

Autres = flaques, inondée, boue, corps gras/huile, ...

Les accidents de motos se produisent dans leur grande majorité sous des conditions atmosphériques normales et sur routes sèches ; taux supérieurs à ceux de l'accidentologie générale.

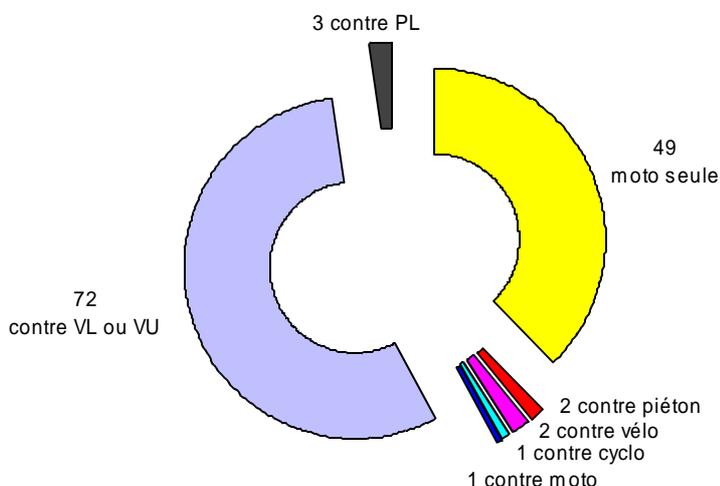
Selon la luminosité



Les trois quarts des accidents de motos ont lieu le jour (taux supérieur à celui de l'ensemble des accidents).

Les antagonistes des motos dans les accidents corporels

en nombre d'accidents :

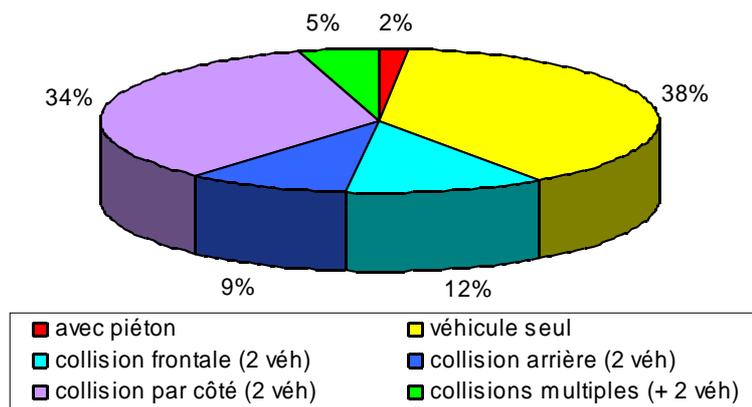


Dans plus de la moitié des accidents (56 %), il y a eu conflit entre la moto et un véhicule léger ou utilitaire.

Dans 38 % des accidents de motos, aucun tiers n'est impliqué (taux similaire à celui de l'accidentalité générale)

Nota : un accident peut être comptabilisé plusieurs fois

Les types de collision des accidents de motos



A noter, une forte proportion (34 %) de collisions par le côté.

A signaler pour les accidents moto seule, 11 collisions avec un animal (6 animaux domestiques, 5 sauvages). Les collisions avec animaux représentent 22 % des accidents moto seule et 9% de l'ensemble des accidents motos.

Collisions contre obstacles fixes

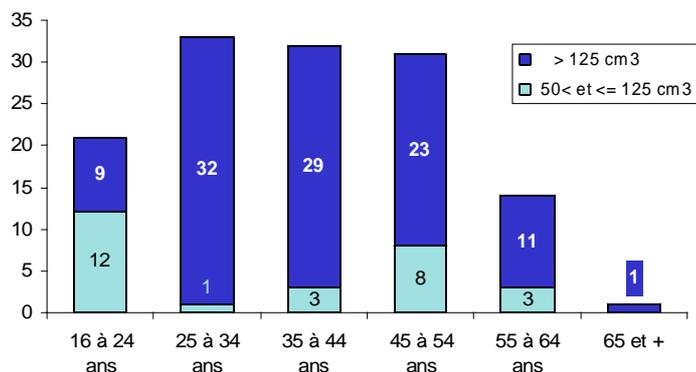
24 accidents corporels (soit 19% des accidents motos) se sont produits contre obstacles fixes, dont 13 contre talus, fossé, paroi rocheuse, 5 contre glissières et 1 contre arbre.

21 accidents ont eu lieu hors agglomération (soit 7 accidents sur 8).

3 accidents ont été mortels, ce qui représente un tiers des accidents mortels motos.

Répartition des 132 conducteurs motos impliqués dans un accident corporel

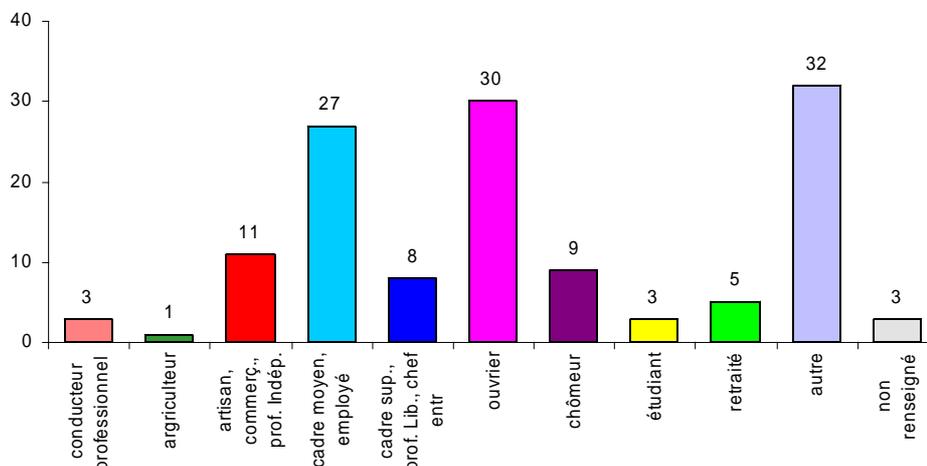
Suivant l'âge



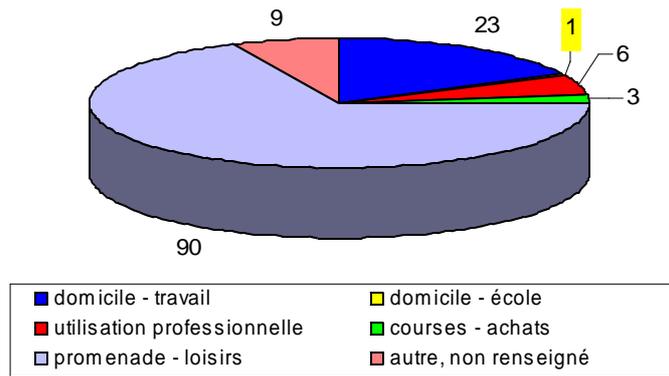
Les 3 classes d'âge de 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans sont impliquées de façon pratiquement identique dans les accidents. Chacune de ces tranches d'âge représente environ un quart des conducteurs motos impliqués.

Concernant la catégorie 125 cm³, 2 classes d'âge ressortent : les 16-24 ans et les 45-54 ans.

Suivant la catégorie socio-professionnelle

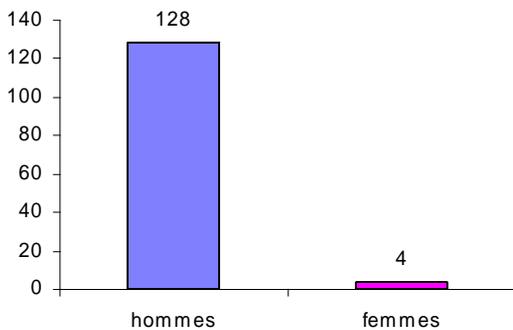


Suivant le type de trajet



La grande majorité (68 %) des accidents se produit sur un trajet promenade – loisirs.
A noter cependant que, 2 accidents sur 10 ont lieu sur le trajet domicile – travail ou sur un trajet professionnel.

Hommes / femmes

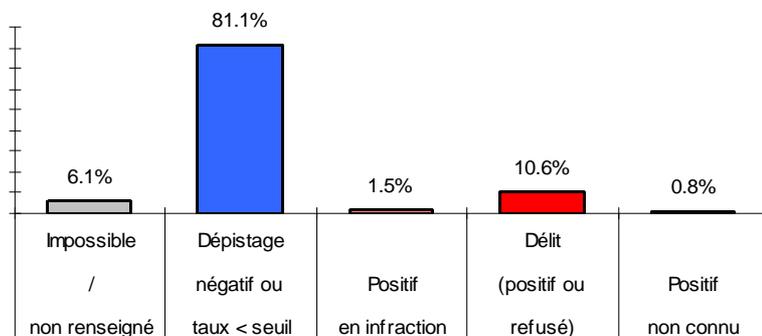


Les hommes représentent 97 % des conducteurs de motos impliqués dans un accident corporel.

Suivant la responsabilité présumée

Dans 54 % des accidents corporels impliquant une moto, la responsabilité présumée a été imputée au motocycliste.
Dans les accidents avec tiers, la responsabilité présumée du conducteur de la moto s'élève à 43 % des accidents.

Suivant l'alcoolémie



13% des conducteurs de motos impliqués dans un accident avaient une alcoolémie positive.
La plupart de ces conducteurs étaient en délit (taux > à 0,80 g/l).